

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai	Année académique 2019 - 2020
	Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace
	Option : Publicité
	Volume horaire :
	Nombre de crédits : 14 crédits
	Quadrimestre : annuel

Intitulé : Publicité / Atelier	Code UE : UE. 1
Pondération : 140	Type de cours : Artistique
Cycle : 1 ^{er} cycle	Bloc 2
Langue : français	Code de cours : PUB 301

Activités d'apprentissages dans l'UE		Titulaire de l'AA
		Catherine Iazurlo
		Coordonnées
		catherine.iazurlo@actournai.be
Pré requis	Co requis	
PUB 201		

Objectifs de l'enseignement

A la fin du **premier** quadrimestre, l'étudiant devra avoir compris et pourra expliquer (principaux concepts)

- Le choix de sa composition et de sa mise en page (image et typographie)
- Le choix de la technique utilisée
- La cible visée
- Historique du sujet mise en scène (son travail de recherche)

L'étudiant devra être capable de

- Réaliser de concevoir une annonce de presse et une affiche publicitaire et mettre en scène un texte et une image en rapport avec un sujet imposé. Il sera capable d'adapter sa créativité sur un sujet imposé et de proposer d'autres idées.

A la fin du **deuxième** quadrimestre, l'étudiant devra avoir compris et pourra expliquer (principaux concepts)

- Le choix de sa composition et de sa mise en page (image et typographie)
- Le choix de la technique utilisée
- La cible visée
- Historique du sujet mise en scène (son travail de recherche)

L'étudiant devra être capable de

Réaliser de concevoir une campagne de publicité cohérente, avec un fil conducteur crédible sur un produit et un thème imposé. L'étudiant sera capable de faire d'autres propositions.

Description de l'enseignement

Programme

le cours comporte des exercices imposés :

- création d'une identité visuelle (logotype), création d'une affiche, d'une annonce publicitaire
- Echange verbal d'idées entre le professeur et les étudiants
- L'étudiant propose plusieurs projets
- L'étudiant est orienté dans ses choix de façon individuelle pour l'aider à résoudre les problèmes de manière personnalisée et lui permettre une progression adaptée
- L'étudiant expérimente, propose différentes techniques et trouve la technique la plus appropriée selon son sujet et ses propres affinités
- Le travail final est réalisé après discussions et corrections

Organisation

- Présentation du sujet imposé et présentation d'exemples en méthode magistrale
- Demande de documentations et recherches pour enrichir le travail
- L'étudiant doit être actif et productif
- Corrections et discussions sur le projet de façon individuelle.

Méthode d'évaluation

Q1	7 crédits	Q2	7 crédits
Jury artistique interne		Jury artistique externe	

Critères d'évaluation :

- Respect des consignes, bonne présentation
- Capacité à expliquer ses projets, ses recherches et sa créativité développée par rapport au sujet imposé
- Présentation du travail devant le professeur et ses camarades pour faire un échange et une analyse des critiques observées
- Présentation du travail et défense orale de l'ensemble des travaux en Q1 et en Q2

Compétences visées

- L'autonomie : élaborer, proposer, concevoir, exposer, discuter d'un projet artistique ;
- L'application : construire, agir, découvrir, produire et développer des projets ;
- L'adaptation : regrouper, comparer, classier, exploiter les informations, mettre en oeuvre un processus créatif ;
- L'évaluation : défendre ses idées et ses projets, expliquer ses choix, apporter un regard critique ;
- La capacité : résoudre, manipuler, modifier, mettre en pratique, maîtriser des capacités.

Bibliographie

--

Mots clés

Créativité - originalité adaptée à la créativité
